

No. 37986

January 24, 2019

Le 24 janvier 2019

BETWEEN:

ENTRE :

Cesare Fedele

Cesare Fedele

Applicant

Demandeur

- and -

- et -

Her Majesty the Queen

Sa Majesté la Reine

Respondent

Intimée

JUDGMENT

JUGEMENT

The motion for an extension of time to serve and file the application for leave to appeal is granted. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal for Ontario, Number C62360, 2017 ONCA 554, dated June 30, 2017, is dismissed without prejudice to the applicant's right to file a motion for further directions with respect to the victim surcharges ordered by the Ontario Court of

La requête en prorogation du délai de signification et de dépôt de la demande d'autorisation d'appel est accueillie. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel de l'Ontario, numéro C62360, 2017 ONCA 554, daté du 30 juin 2017, est rejetée sans préjudice du droit du demandeur de déposer une requête sollicitant des directives additionnelles à l'égard des suramendes compensatoires au

Justice, dated September 9, 2015, if said further directions are needed in light of the Court's recent decision in *R. v. Boudreault*, 2018 SCC 58.

profit des victimes d'actes criminels dont le paiement a été ordonné par la Cour de justice de l'Ontario, en date du 9 septembre 2015, si de telles directives sont nécessaires par suite de la récente décision de la Cour dans l'affaire *R. c. Boudreault*, 2018 CSC 58.

J.S.C.C.
J.C.S.C.